

Blachier et Lallement, les deux comiques du jour

écrit par Josiane Filio | 27 juin 2022



Chacun sa croix... Après le coronavirus, la variole du singe, et peut-être un jour « la grippe de la mouette, l'eczéma de la palourde ... » (vidéo de Rémy Watemez) pour Martin Blachier ; un

nouveau nuisible pour Didier Lallement... le lapin !

Aujourd'hui, ni trop de temps pour écrire, ni trop de courage (*nous sommes dimanche, jour sacré car... consacré au repos !*) ; du coup je serai brève, en vous donnant une synthèse de deux événements qui m'ont parus susceptibles de vous alerter/intéresser/amuser : **l'un hyper-inquiétant** (*si vous vous projetez dans un possible avenir proche*), **l'autre à mourir de rire**, ce qui est, vous en conviendrez, une bien meilleure façon de passer de vie à trépas, que par l'injection obligatoire du « poison baptisé vaccin », destiné par les potes à Soros, à « rectifier » une partie du surplus de la population mondiale.

1/ Le retour de Martin Blachier et sa bande de prétendus professionnels de médecine, dont le but est justement d'obliger, par tous les moyens, un maximum de citoyens à se faire vacciner, volontairement ou à l'insu de leur plein gré, **peu importe pour cet homme qui aurait (*paraît-il*) un jour, prononcé le serment d'Hippocrate :**

Extrait du texte revu par l'Ordre des médecins en 2012... soulignant une forte propension du bonhomme à une grande perte de mémoire, voire carrément malgré son jeune âge, un début accéléré d'Alzheimer, semblant avoir englouti dans les limbes de l'oubli, la première devise du médecin qui est : « **Primum non nocere** », « **Premièrement, ne pas nuire** »!

“Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs

convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. **Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.**

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. **Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.**

<https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/devoirs-droits/serment-dhippocrate#sommaire-id-2>

Si le personnage, ascendant girouette en fonction du vent... s'est, comme tous ses semblables bouffons cathodiques, fait discret le temps de laisser passer les vacances, mais surtout les élections, **histoire de faire croire que c'est toujours le peuple qui décide...** l'annonce de son retour, en augurant sans doute d'autres identiques, peut inquiéter les plus vigilants pour se préparer... sans parler de ceux qui, ayant peur de leur ombre, sont toujours fin prêts pour de nouveaux interdits afin de remédier aux nouvelles terrifiantes déjà en passe de sortir du chapeau de nos dirigeants-magiciens.

<https://www.arretsurimages.net/articles/martin-blachier-epidemiologiste-et-anguille-mediaticque>

Souvenez-vous qu'il a souhaité que 100 % de la population «

vulnérable » soit vaccinée... pour éviter une nouvelle vague !

Mais qui, mieux que **Rémy Watremez** de « Juste Milieu » – « La Farce tranquille », pourrait bien mieux vous résumer le retour de Blachier (*dont les nouvelles annonces sont destinées à vous faire replonger dans la terreur des nouveaux virus, encore plus dangereux que le Covid-19...*) dans des termes qui, tout en vous alertant sur ce qui nous attend dans peu de temps de la part des décideurs fous, vous permettent néanmoins de relativiser via son humour impayable... vous amenant doucement à l'état d'esprit nécessaire pour assimiler le second sujet.

2 / Lequel second sujet n'est autre que le nouveau combat du préfet Lallement qui, bien qu'ayant récemment senti le vent du boulet passer bien près... est toujours en place, droit dans ses bottes, pour affronter, après **les vilains supporters anglais**, seuls responsables du tristement célèbre chaos au Stade de France et alentours (*version officielle validée par le gouvernement*), un nouvel ennemi de taille, **aussi nuisible que les virus grignotant sans fin nos libertés...**

Après les loups, et les rats... les lapins ont envahi Paris !

Domage que le génial **Serge Reggiani** ne soit plus là nous régaler d'une nouvelle version de sa chanson... en attendant Didier Lallement est tout seul pour résoudre le gravissime problème **des lapins envahissant Les Invalides**, qu'il est désormais interdit d'exterminer... surtout quand on connaît leur implication (*et application*) pour pérenniser l'espèce (*rechignent pas à la tâches les p'tits gars !*).

Ce qui m'étonne c'est qu' « on » s'aperçoive seulement maintenant des nuisances de ces animaux, par ailleurs gentils... et qui peuvent également se révéler goûteux via différentes recettes (*j'entends déjà les glapissements horrifiés des*

végans)... puisque cela fait déjà 14 ans que j'ai quitté l'Île-de-France, et que bien avant, j'avais déjà, à plusieurs reprises, pu apercevoir quelques-uns de ces petites boules de poils, galopant sur les talus bordant le périphérique parisien... J'apprends qu'ils s'ébattent également sur les pelouses des Invalides.

Invalides : ces lapins qui dérangent

Faisant état d'une dégradation sur 5 000 m² d'installations d'arrosage et de pelouse, aux Invalides, dommages évalués à 15 000 euros, le préfet de Paris avait pris un arrêté en juin 2021, classant ces mammifères herbivores en espèce nuisible... autorisant ainsi les militaires à « régler leur compte » aux responsables... et coupables !

Cet arrêté devait prendre effet à partir du 1er juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022 mais son application a été rapidement suspendue le 21 juillet par le tribunal administratif de Paris, après le recours en urgence de l'association Paris Animaux Zoopolis (PAZ), laissant un peu de répit aux animaux.



Enfin, bien plus sensible au sort des lapins... qu'à celui des Gilets jaunes qu'il n'hésita pas à faire gazer, énucléer... et autres réjouissances... dès février 2022 le préfet de Paris abrogeait son arrêté de 2021.

Que va-t-il faire désormais pour résoudre cet épineux problème ? Nul ne sait... d'autant plus qu'il n'aura pas toujours sous la main d'infortunés supporteurs à qui faire « porter le chapeau »...

En attendant l'association (*espèce parfois nuisible !*) PAZ se réjouit de la conclusion de l'affaire :

« Le fait que la Préfecture abroge son arrêté 'nuisible' démontre que notre procédure en justice était

fondée. C'est une grande avancée pour les lapins parisiens ainsi que pour notre bataille pour une cohabitation pacifique avec les animaux, » explique Amandine Sanvisens, cofondatrice de PAZ.

Prions pour que ces braves gens ne se prennent pas d'affection également pour les rats qui ravagent bien plus d'endroits dans Paris... en réclamant qu'on ne les euthanasie pas non plus...

En même temps, comme aime à le dire le paltoquet de l'Élysée, vu le charmant avenir de privations tous azimuts qu'il nous mitonne, puisque « nous sommes en guerre »... si la faim se fait trop sentir dans Paris, les habitants auront tout loisir de poser discrètement des collets à des endroits stratégiques, pour tenter d'améliorer leur ordinaire...

Le temps que les associations de défense des animaux portent plainte et obtiennent gain de cause... lapins et rats seront digérés depuis longtemps.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

https://www.bfmtv.com/paris/paris-les-lapins-autorises-a-rester-sur-la-pelouse-des-invalides_AV-202107260178.html

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/aux-invalides-et-ailleurs-le-probleme-lapin-20220618_EGVZPUFXMNHXPHI3VYP3UFDAUM/

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/les-lapins-de-garenne-des-pelouses-parisiennes-sauves-par-un-arrete-prefectoral-2524700.html>

<https://juste-milieu.fr/apres-les-anglais-lallement-attaque-les-lapins/>

<https://ripostelaique.com/blachier-et-lallement-les-deux-comiques-du-jour.html>